

AJ/15

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Intitulé : MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1626-1936.

Importance matérielle : 55 m.l. (657 articles environ)

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions apportées par l'état matériel des documents. Les articles AJ/15/95* à AJ/15/144* sont communiqués au public exclusivement sous la forme de microfilms.

Noms des producteurs : Jardin du Roi, Muséum d'histoire naturelle, Bureau de l'architecte Charles Rohault de Fleury (1801-1875).

Histoire des producteurs :

En 1626, est fondé sous le nom de Jardin du roi, à la demande de Guy Labrosse, médecin ordinaire du roi Louis XIII, un jardin de plantes médicinales, annexé à un cabinet de curiosités. Au XVIII^e siècle, par les soins de Buffon, l'établissement prend un développement considérable : on rassemble des animaux vivants et des échantillons de toutes les productions du globe.

Le décret du 10 février 1793 rendu sur le rapport de Lakanal, président du Comité de l'Instruction publique, donne le nom de Muséum d'histoire naturelle au Jardin du roi, en renouvelle l'organisation et y fonde l'enseignement de l'histoire naturelle, prise dans tout son étendue et appliquée particulièrement à l'avancement de l'agriculture, du commerce et des arts. L'article 4 du décret porte que « *La Convention nationale voulant consacrer l'égalité entre des hommes que l'Europe savante met sur le même rang, supprime la place d'intendant du Jardin des plantes et du cabinet d'histoire naturelle* ». Les professeurs, prenant le titre de professeurs administrateurs et réunis en assemblée, nomment au scrutin un directeur choisi parmi eux. Toutes les questions qui concernent le Muséum d'histoire naturelle sont donc examinées et discutées par les professeurs. Le directeur, nommé pour un an et ne pouvant être renouvelé que pour un an seulement, préside l'assemblée des professeurs et est chargé de faire exécuter les décisions de cette assemblée. Les enseignements en 1793 sont au nombre de 12. Lorsqu'une place de professeurs est vacante, les autres professeurs nomment le savant qu'ils jugent le plus propre à la remplir.

En 1800, le ministre de l'Intérieur voulut placer au Muséum un directeur général nommé par le ministre, qui serait seul chargé de l'administration de l'établissement et de la correspondance avec le gouvernement. La place de directeur général fut proposée successivement à Fourcroy, à Lacépède, à Antoine-Laurent de Jussieu et à Cuvier. Tous refusèrent et soutinrent le mode d'organisation en cours. Sous le Second Empire, il fut aussi question de confier la direction du Muséum à un intendant. Les professeurs s'opposèrent aussi à cette tentative. Sur le rapport de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, le décret du 29 décembre 1863 est un compromis qui porte réorganisation du Muséum. À partir de 1864, le directeur est nommé pour cinq ans par décret, sur une liste de trois noms présentée par l'Assemblée des professeurs, il est assisté par un suppléant nommé dans les mêmes conditions et pour la même durée. Les délibérations de l'Assemblée doivent désormais être approuvées par le Ministre. La gestion économique est confiée à un agent comptable et l'inspection du matériel est faite chaque année par une commission spéciale.

À la fin du XIX^e siècle, le Muséum est réorganisé par deux décrets en date du 12 décembre 1891. Le directeur, choisi parmi les professeurs, en est l'administrateur délégué ; il est nommé par décret pour cinq ans sur une double liste de présentation comprenant chacune au moins deux noms, établie l'une par l'Assemblée des professeurs, l'autre par le conseil du Muséum. Il correspond seul avec le ministre, a autorité sur tous les services et fait exécuter les règlements et décisions ministérielles.

Histoire de la conservation :

Le fonds des archives du Muséum conservé à la Bibliothèque du Muséum a été versé en 1934 et 1936 aux Archives nationales. Un répertoire numérique a alors été dressé par P. Caillet et J. Meurgey et ce fonds a été coté AJ/15. Des cotes ont alors été laissées vacantes pour pouvoir intégrer un certain nombre de liasses restées sur place. Le fonds versé aux Archives nationales avait fait l'objet au Muséum d'un traitement documentaire au détriment de la logique de production des documents. Alors que le classement aurait dû refléter la structure administrative du Muséum, des dossiers par mot matière avaient été constitués comprenant des documents de typologie différente complètement isolés de leur contexte de production, parfois très éloignés chronologiquement et ne donnant pas la même qualité d'information : notes manuscrites voire fragments de

manuscripts datant de la période révolutionnaire, petits dossiers constitués munis de bordereau sous la monarchie de Juillet, pièces retirées des dossiers de séance de l'Assemblée des professeurs, morceaux de chronos du premier tiers du XX^e siècle etc. Le chercheur doit donc s'attendre à d'heureuses surprises, mais aussi à des déceptions. Par ailleurs, ce fonds est incomplet et de nombreux documents d'archives sont restés à la bibliothèque du Muséum où ils ont depuis été recotés et forme le fonds AM 1-637.

Présentation du contenu :

Une partie des archives du Jardin des plantes, qui a précédé le Muséum, a été en partie versée et forme la « tête » des cartons AJ/15 sous les cotes 501 à 514. Mais il s'agit essentiellement « d'archives reconstituées », à l'usage du Muséum, par des copies de documents disséminés dans plusieurs fonds de la Section ancienne des Archives nationales (séries E, O/1, X/Ia, X/Ib, V/4, V/5), copies faites au XIX^e siècle sous la direction du docteur Hamy, auteur d'une histoire du Muséum : *Les derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum*, Paris, 1893, in-folio.

La deuxième partie de la sous-série AJ/15 (1* à 301* et 515 à 916) concerne le Muséum proprement dit. Outre la correspondance, les procès-verbaux de réunion des professeurs, les registres comptables, elle comprend des dossiers thématiques constitués soit au nom des personnes soit par matière. On y trouvera aussi sous les cotes AJ/15/863 à 866 les papiers de Rohault de Fleury, architecte du Muséum, achetés par le Muséum en 1933 et intégrés dans le fonds.

Instruments de recherche : Voir l'[État des inventaires](#)

Sources complémentaires :

- Autre(s) partie(s) du même fonds :

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle : AM 1-637. Parmi les documents restés à la bibliothèque du Muséum, on trouve les procès-verbaux des assemblées des professeurs avec leurs pièces annexes pour les années 1850-1899 et 1932-1939.

Le fonds conservé aux Archives nationales doit aussi être complété par les nombreux manuscrits de la bibliothèque du Muséum.

Ainsi, en ce qui concerne le traitement de la correspondance, il n'y eut aucune cohérence : les lettres des voyageurs naturalistes les plus connus ont été pour la plupart reclassées dans les dossiers constitués à titre documentaire à la bibliothèque sous l'impulsion du docteur Hamy. Des recueils factices de correspondances ont, en effet, été constitués dès l'origine à la bibliothèque (soit plus de 5000 lettres). Ces correspondances sont l'une des parties les plus précieuses de la collection de manuscrits du Muséum. Les papiers, notes, dessins et journaux de voyage rapportés par les voyageurs naturalistes sont aussi conservés à la bibliothèque du Muséum.

Tous ces manuscrits sont répertoriés dans le *Catalogue général des bibliothèques publiques de France* (Tome II publié à Paris en 1914, tome LV publié à Paris en 1965 et un volume à paraître disponible dans la salle de lecture de la bibliothèque sous sa forme dactylographiée).

Le catalogue informatisé de la bibliothèque ne contient pas la signalisation des manuscrits, traités séparément.

- Archives d'autres producteurs en relation :

Archives nationales (Paris) : F/17 (Ministère de l'Instruction publique), tout particulièrement la suite de cartons qui concerne la tutelle sur le Muséum F/17/3880 à 3996, 13558 à 13568.

Sources de la notice : Léon BECQUET, *Répertoire du droit administratif, tome XIX, Instruction publique*, Paris, 1903.

Date de la notice : 2006

Auteurs de la notice : Armelle LE GOFF (Marie-Élisabeth ANTOINE)

REGISTRES

AJ/15*/ 1 à 8.	Enregistrement du courrier arrivé. 1833 à 1851 et 1879 à 1920.
AJ/15*/ 9 à 16.	Enregistrement du courrier départ. 1850-1906.
AJ/15*/ 17 à 19.	Registres des travaux journaliers. 1805-1807.
AJ/15*/ 20 à 93.	Enregistrement in extenso du courrier. 1820, 1826 à 1830, 1867 à 1909.
AJ/15*/ 94.	Copies de lettres du ministre de l'Instruction publique au directeur du Muséum. 1867-1870.
AJ/15*/ 95.	Décisions réglementaires prises par l'Assemblée des professeurs, concernant l'administration du Muséum. 1790-1859.
AJ/15*/ 96 à 143.	Procès-verbaux des assemblées des professeurs. 1790 à 1848 et 1871 à 1888.
AJ/15*/ 144.	Inscriptions d'auditeurs aux cours de zoologie de Lamarck et de Latreille. An IV-1823.

AJ/15*/ 145.	Visiteurs et étudiants du Cabinet d'anatomie. 1832-1896.
AJ/15*/ 146 à 148.	Bourses d'études. 1882-1891.
AJ/15*/ 149.	Dépenses de J. A. Thouin pour le Jardin du Roi. 1760-1794.
AJ/15*/ 150 à 238.	États de traitements des professeurs et employés du Muséum. An II-1883.
AJ/15*/ 239.	Paiements des ouvriers terrassiers et élèves de la Patrie. An IX-An XI.
AJ/15*/ 240.	Voyageurs naturalistes : distribution de fonds. 1835 à 1857.
AJ/15*/ 241 à 244.	Journal des recettes et des dépenses. 1793-an VI, ans X, XI, 1825-1832.
AJ/15*/ 245 à 271.	Comptes rendus des recettes et des dépenses. An III-1830.
AJ/15*/ 272 à 301.	Registres sommiers des recettes et des dépenses et grands livres. An IX-1821, 1826-1839.

CARTONS

Jardin du Roi

AJ/15/ 501 et 502.	Édits et règlements (1618-1793). Surintendants du Jardin royal (1609-1718).
AJ/15/ 503 à 506.	Finances du Jardin du Roi [revenus et dépenses] (1627-1793).
AJ/15/ 507.	Intendants (1613-1793).
AJ/15/ 508 à 510.	Enseignement, professeurs, démonstrateurs, gardes du Cabinet..., peintres. 1610-1793 ¹ .
AJ/15/ 511.	Voyages et missions (1595-1793), jardins et serres (1634-1793).
AJ/15/ 512.	Cabinet et collections (1670-1713). Ménageries (1711-1793).
AJ/15/ 513 et 514.	Bâtiments et terrains. Police [1470] 1551-1793.

Muséum

AJ/15/ 515 à 517.	Organisation et administration. 1793-1429.
AJ/15/ 518 à 519.	Police du Muséum. 1796-1932.
AJ/15/ 520 et 521.	Imprimés divers. 1793-1921.
AJ/15/ 522 et 523.	Terrains et bâtiments. 1794-1920.
AJ/15/ 524 à 530.	Expositions, congrès, centenaires, monuments, etc. 1854-1930.
AJ/15/ 531 à 537.	Affaires générales concernant le personnel. An III-1922.
AJ/15/ 538 à 540.	Enseignement : chaires et cours. 1793-1925.
AJ/15/ 541 à 560.	Dossiers personnels. xix ^e et début xx ^e s.
AJ/15/ 561 à 564.	Autographes divers, papiers Dumoutier, Blanchard et du <i>Pourquoi pas</i> . An IV-1936.
AJ/15/ 565 à 576.	Voyageurs naturalistes : instructions et enseignement, rapports, indemnités, dossiers personnels. 1791-1922.
AJ/15/ 577 à 740.	Assemblées des professeurs : minutes des procès-verbaux et pièces annexes. 1793-1931 (lacune entre 1850 et 1900, pour laquelle les n ^{os} 679 à 727 ont été réservés).
AJ/15/ 741.	Commissions de la culture, de la ménagerie, de la botanique. 1880-1919.
AJ/15/ 742 à 829.	Correspondance (arrivée et départ). 1793-1932 (lacune entre 1850 et 1900, n ^{os} 762 à 813 réservés). ²
AJ/15/ 830 à 835.	Bibliothèque et Annales du Muséum. 1793-1927 ³ .
AJ/15/ 836 à 841.	Collections (envois, dons, échanges). An V-1920.
AJ/15/ 842 et 843.	Galleries. 1837-1900.
AJ/15/ 844 à 846.	Ménagerie. 1794-1927.
AJ/15/ 847 et 848.	Jardins et serres, jardins botaniques départementaux et coloniaux, Pépinière du Luxembourg, Bois de Boulogne. An II-1923.
AJ/15/ 849 à 851.	Laboratoires. An II-1828.
AJ/15/ 852 à 870.	Entretien : Inventaires du matériel, papiers de la Commission du matériel (1864-1868), travaux effectués au Muséum et services divers (eaux, éclairage, balayage). An II-1935.

¹ AJ/15/ 508, déficit constaté en 1973.

² Les correspondants du Muséum sont des établissements analogues situés en France et à l'étranger, des sociétés savantes et des naturalistes. La correspondance a pour objet les plantes nouvellement cultivées ou découvertes, la réussite de leur culture, les découvertes de minéraux et d'animaux, et généralement tout ce qui concerne les progrès de l'histoire naturelle.

³ AJ/15/ 830, déficit constaté en 1965.

AJ/15/ 871 à 873.

AJ/15/ 874 à 878.

AJ/15/ 879 à 915.

AJ/15/ 916.

Adjudications et soumissions de marchés (combustibles, denrées). An V-1917.

Comptabilité : états, factures, budgets. 1789-1923.

Dépenses du Muséum. 1793-1825.

Coupures de presse et imprimés. XIX^e s. Table sur fiches des procès-verbaux des assemblées (du Muséum) de l'an V.